



## Arnaque des réparateurs de pare-brise : Leocare alerte les automobilistes

*Depuis plusieurs années, des réparateurs non agréés par les assurances multiplient les offres attractives pour inciter les automobilistes à remplacer leur pare-brise. En plus d'avancer les frais, certains professionnels offrent des cadeaux de valeur (PlayStation, iPad, trottinettes, Airfryer...). Ces fausses bonnes occasions cachent une pratique aux effets pervers pour les assurés. La néoassurance [Leocare](#) alerte les automobilistes attirés par ces pratiques frauduleuses qui impactent directement les prix de leur assurance pour les années suivantes.*

### Des offres commerciales alléchantes... mais coûteuses

Avec l'application de la loi Hamon en 2014, les assurés sont libres de choisir un réparateur. Une opportunité pour les professionnels qui cherchent à attirer des clients. Certains avancent un argument en apparence imbattable : **offrir des cadeaux pour tout remplacement de pare-brise.**

Problème : ces cadeaux ne sont pas gratuits. **Leurs coûts sont récupérés sur la facture, à travers des hausses de prix sur les pièces détachées, la main d'œuvre ou des prestations superflues.** Et prenant en charge l'avance de la facture à l'assuré, le réparateur acquiert la créance. Il peut alors envoyer des factures gonflées à l'assurance et devient directement le bénéficiaire du remboursement.

Cette "mafia des pare-brise" est dans les viseurs des assurances car les surcoûts engendrés sont importants. **Les estimations tablent sur un gonflement des coûts des sinistres de plus de 40 % en moyenne.** Ainsi un remplacement de pare-brise représente 1 000 € auprès d'un "professionnel", soit une surfacturation **de plus de 300 € par rapport à la moyenne de 700 € affichée dans les réseaux agréés.** L'impact est tel, que l'Agence de lutte contre la fraude à l'assurance (Alfa) évoque des pratiques potentiellement frauduleuses, à la limite du blanchiment d'argent.

### Un impact financier pour l'assurance comme l'assuré

Ces dérives impactent tous les assurés puisque si les surcoûts sont supportés par les assurances, **ces derniers les répercutent sur l'ensemble des contrats via une augmentation des primes d'assurances (entre +6 % et + 10%).**

Les conséquences sont aussi individuelles lorsque la fraude est détectée. **En cas de suspicion, l'assurance peut exiger une expertise entraînant des délais supplémentaires.** À la suite d'une surfacturation, la différence des prix sera à la charge de l'assuré voire le **remboursement annulé si la réparation est antérieure à la déclaration du sinistre.**

Les cadeaux peuvent également inciter à déclarer de fausses circonstances voire inventer un sinistre. **Or, il ne faut pas oublier que signer un faux document engage pénalement l'assuré (jusqu'à 5 ans de prison et 375 000 euros d'amende).**

## **Vers un encadrement des réparations pour limiter les fraudes ?**

Alors que les arnaques ont pris une ampleur préoccupante, **une proposition de loi a été déposée en septembre 2023.** Elle vise à encadrer les cadeaux, en les limitant à 5 % du montant de la prestation (soit environ 30 € pour un pare-brise moyen à 625 €).

**Les assurances demandent également que toute gratification offerte figure clairement sur les devis et les factures.** Des informations qui apporteront plus de transparence sur les pratiques et tarifications des réparations ainsi qu'une volonté de prise de conscience des assurés.

**Ces pratiques trompeuses fragilisent l'équilibre du système assurantiel** et nuisent à la confiance entre les assurés, les réparateurs et les compagnies. Elles posent aujourd'hui un véritable défi en matière de lutte contre la fraude et appellent à une vigilance accrue.

En attendant un encadrement plus strict, Leocare recommande aux assurés d'être vigilant face aux promesses de gratuité totale, à l'absence de formalités ou l'empressement d'un professionnel à réparer votre véhicule. **À contrario, un professionnel reconnu est souvent agréé par les assurances et apporte des garanties** sur la nécessité (ou pas) de changer un pare-brise et avec des tarifs du marché.

*"En tant que néo-assurance, nous avons le devoir de tirer la sonnette d'alarme. Ces fraudes font exploser les coûts pour tous les protagonistes et nuisent à la relation de confiance entre les assurés, les réparateurs et les assurances. Offrir un cadeau de plusieurs centaines d'euros pour attirer un assuré n'est pas une stratégie commerciale, c'est une dérive qui met en péril le modèle assurantiel solidaire français."* **alerte Christophe Dandois, co-fondateur de Leocare.**

## **À propos de Leocare**

Fondée en 2017 par deux spécialistes de la transformation digitale, Christophe Dandois et Nouredine Bekrar, Leocare est la première néo-assurance multiservices - habitation, auto, moto et smartphone - 100 % mobile. Consciente que les produits proposés par les assureurs ne correspondent plus au mode de vie des Français, l'application mobile Leocare leur offre des garanties et des services innovants d'assurance parfaitement adaptés à tous les moments de leur vie, grâce notamment à une technologie temps réel ET un dialogue permanent.

[www.leocare.eu](http://www.leocare.eu)